

Concours lycéens 2023

Mode d'emploi à l'attention des professeurs

Les dates et les thèmes :

- Le **concours de latin se déroulera le mercredi 11 janvier 2023**, sur le thème « **Métamorphoses** ».
- Le **concours de grec se déroulera le mercredi 1^{er} février 2023**, sur le thème « **Voyage aux Enfers** »

Toute participation au concours d'un élève est une acceptation par lui et sa famille du règlement du concours (à lire impérativement).

Seuls seront retenus dans la liste des lauréats les élèves pouvant participer au voyage qui se déroulera mi-juillet 2023 (dates à suivre).

Inutile donc d'envoyer les copies des élèves qui ne pourraient pas participer au voyage.

Rappelez notamment aux élèves et aux parents que :

- le voyage en avion est prévu au départ de Paris. Les parents sont donc seuls responsables de leur enfant jusqu'à la constitution du groupe à l'aéroport de Paris ; de même pour le retour : la responsabilité de l'Association Athéna et des accompagnateurs cesse à l'aéroport de Paris,
- chaque lauréat se verra proposer un petit thème à présenter à ses camarades au cours du voyage sous forme d'exposé.

La composition :

La composition aura lieu **le mercredi (voir plus haut)** dans chaque établissement.

La **durée de composition** est fixée à **4 heures maximum**.

L'élève compose seul et sans pouvoir consulter de documents (à l'exception d'un dictionnaire de noms communs et de latin ou de grec).

Le sujet sera disponible sur le site <http://athenavoyages.com> à partir de **7h45**.

Il est impératif que l'élève compose sur **la copie normalisée** à télécharger sur le site.

(Vous pouvez demander que l'association vous envoie le sujet sur votre boîte personnelle en envoyant votre adresse de messagerie à l'adresse suivante : concours.grec.latin@gmail.com)

Pour participer au concours, inutile de vous inscrire : il suffira d'envoyer vos 5 meilleures copies par niveau et par groupe (5 copies de 2nd et 5 copies de 1ère par groupe) à l'adresse de l'association (274, rue de Créqui, 69007 Lyon) au plus tard le jeudi qui suit la date de composition (cachet de la poste faisant foi).

Envoi des copies

Vous devez envoyer les copies accompagnées **du bordereau d'envoi** (à télécharger sur le site : <http://athenavoyages.com>)

Vous pouvez inscrire vos 5 élèves par ordre de mérite. Cochez alors au-dessus du tableau la case « ordre de mérite ». Cela pourra aider le jury dans le cas où vous auriez plusieurs élèves admissibles ou admis (le nombre de lauréats sera limité à deux par établissement).

Ce bordereau d'envoi doit être rempli **avec soin**. Indiquez **lisiblement** l'adresse postale ainsi que **l'adresse de messagerie de l'élève ou de ses parents (et la vôtre)**. C'est à cette adresse de messagerie que seront envoyés dès la fin du jury (**début avril 2023**) les résultats aux lauréats retenus et à leurs professeurs.

Correction, sélection, résultats :

Les lauréats retenus devront confirmer leur participation au voyage sous 8 jours : attention aux vacances à cette période, dites bien à vos élèves de consulter leur boîte de messagerie entre **le 10 et le 21 avril** et de répondre rapidement à ce message. En cas de défection leur place est remise à un élève en liste complémentaire : il peut s'agir d'un de leurs camarades !

Les élèves ne pouvant pas participer au voyage perdent alors le statut de Lauréat : d'où la nécessité de n'envoyer que des copies d'élèves susceptibles de participer au voyage.

Aucune note ne sera communiquée : en effet, l'échelle des notes est différente d'un correcteur à l'autre ; c'est pour cela que nous sélectionnons pour le grand jury les 5 meilleures copies de chaque correcteur ; lors de la dernière lecture par le grand jury les copies ne sont pas notées mais classées en fonction de leur qualité...

L'admission des copies pour le grand jury (seul élément communiqué) correspond donc à une bonne performance pouvant être considérée comme une note globalement supérieure à 15.

Faites une photocopie des copies avant de les envoyer : cela par prudence et parce **qu'aucune copie ni photocopie de la copie ne sera renvoyée à l'élève ou au professeur.**

Les résultats officiels **seront diffusés sur notre site à compter du 02 mai 2023.**

Le programme de chaque voyage sera bientôt disponible sur notre site.

Chaque voyage est organisé par l'Association Athéna et offert par la Région Île-de-France.

Le Séjour d'une semaine (7 ou 8 jours) est en pension complète :

- voyage en avion au départ de Roissy CDG,
- hôtels catégorie C. (base chambres triples ou quadruples), restaurants,
- transport sur place en car de Tourisme,
- 2 accompagnateurs : une professeure et un professeur de lettres classiques.

Concours de grec :

Voyage en Grèce du 12 au 19 juillet : Athènes, Corinthe, Epidaure, Mycènes, Olympie, Delphes.

Concours de latin :

Voyage en Campanie du 12 au 18 juillet : Naples, Paestum, Pompéi, Herculaneum, Sorrente, Capri.

Tous les frais sont compris (sauf les boissons et les dépenses à caractère personnel).

Seul un chèque de 15 € d'adhésion à l'association sera demandé à l'inscription pour bénéficier de l'Assurance accident-rapatriement M.A.I.F. Contrat RAQVAM collectivité.